

# COMMUNE DE CHANIERS

Séance du 12 janvier 2026

Envoyé en préfecture le 13/01/2026

Reçu en préfecture le 13/01/2026

Publié le 13/01/2026

ID : 017-211700869-20260112-202601\_3-DE

Berger  
Levfaul

Date de convocation : 06/01/2026

Délibération N° 2026/01/008

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

Quorum : 14

**OBJET : Salon du Livre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le douze janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie-Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints, PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, MORAUD Laurent, TREFFANDIER, Nathalie, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : FOURNALES Sandrine pouvoir à GAUDIN Christine, WATTEBLEED Stéphane pouvoir à DAVID Claudia, GIRAudeau Samuel pouvoir à CARTON Jean-Pierre, GÉRIN Florian pouvoir à MORAUD Laurent.

Excusées : LATOUCHE Céline, LE MENI Nadège,

Secrétaire de séance : CARTON Jean-Pierre.

Madame Annie Grelet, adjointe au Maire, explique au conseil municipal que la Onzième édition du salon du livre se déroulera le 22 février 2026. Il s'agit de promouvoir la lecture et l'écriture auprès d'un public le plus large possible, de valoriser la création littéraire régionale et locale et de favoriser l'échange des auteurs avec le public grâce à des rencontres et des conférences.

Actions prévues :

- Littérature régionale et locale avec une quarantaine d'auteurs. Le secteur jeunesse est fortement représentée sur cette édition.
- 4 conférences seront données sur la journée.

Partenaires culturels :

- Médiathèque « Dominique de Roux » de Chaniers
- Association culturelle de Chaniers « CAC 17 »

Partenaires financiers :

- Le Conseil Départemental
- La municipalité de Chaniers
- Les sponsors : entreprises et commerçants locaux.

Budget prévisionnel :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Frais de transport	660,00€	Département	500,00€
Achats et fournitures (dont communication, affranchissement, restauration et inauguration...)	1700,00€	Commune	650,00€
		Mécénat	860,00€
		Cotisations	350,00€
<b>TOTAL</b>	<b>2360,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2360,00€</b>

La participation pour les auteurs est soumise à une participation de 10 euros.

La commune va solliciter une aide du conseil départemental pour cette action.

**Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'organisation de cette manifestation, valide le montant de la participation pour les auteurs et approuve les demandes de subventions auprès des partenaires.**

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de Séance

Éric PANNAUD

Jean-Pierre CARTON

